

Expressions

Numéro 72 - septembre 2015 - 1 euro

# Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



Dans la rue  
jeudi 8 octobre  
**Unité et mobilisation !**

Nouveau site le 28 septembre : Toutes et Tous sur [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

# 1945 • SÉCURITÉ SOCIALE • 2015



**De l'argent  
pour l'hôpital  
les retraites  
l'assurance chômage !**

Union  
Syndicale  
**Solidaires**

**REMBOURSEMENT À 100% DES SOINS !**

**La sécu, c'est la solidarité pour les malades  
les retraité-es, les chômeur-ses. DÉFENDONS-LA.**

# 1945 • SÉCURITÉ SOCIALE • 2015



De l'argent  
pour l'hôpital  
les retraités  
l'assurance chômage !

Union  
Syndicale

# Solidaires

## REMBOURSEMENT À 100% DES SOINS!

La sécu, c'est la solidarité pour les malades  
les retraité-es, les chômeur-ses. DÉFENDONS-LA.

# *expressions* **Solidaires**

Ce 4 pages propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

## Les ministres passent, nos exigences demeurent

Pour cause de non-cumul des mandats, F. Rebsamen a dû quitter, contre sa volonté, le gouvernement et son poste de ministre « du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social », la mairie bourguignonne semblant plus importante pour lui que la réalisation du programme de baisse du chômage tant vanté par F. Hollande !

L'heure est au bilan après 16 mois de « présence ». Avec plus de 200 000 nouveaux chômeur-ses et le renforcement de leurs contrôles, une casse des institutions représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT) et de la présence syndicale dans les entreprises, une réforme au rabais de la formation professionnelle, de l'apprentissage ou encore de la pénibilité, **un bilan catastrophique de la négociation collective dans les branches, la hausse de la précarité... le ministre a appliqué avec zèle la politique gouvernementale au service du patronat.**

Le comble de la provocation est atteint quand il continue à se pavaner en déclarant qu'il « est fier de son bilan » ou encore qu'il était « apprécié » par les organisations patronales et syndicales. Être fier d'un bilan aussi catastrophique pour les salarié-es et le monde du travail relève de l'imposture... ou sonne comme un aveu de sa soumission au Medef. Dans tous les cas, notre Union syndicale ne le regrettera pas !

**Pour Solidaires, ce n'est pas une question de « personnes », ni même de « compétences », mais bien d'orientation et de politique menée.** Au lieu de s'attaquer au « coût du travail » pour une compétitivité fantasmée, le gouvernement doit s'attaquer au coût du capital en lançant de grandes réformes favorables aux salarié-es et aux chômeur-ses.

Chacun-e doit pouvoir bénéficier du droit effectif à un emploi, à des conditions de travail et de salaires décents, et de droits démocratiques comme les libertés syndicales dans toutes les entreprises et administrations : c'est une question de choix et de volonté politique pour lesquels des millions de salarié-es se battent quotidiennement. **Plus que jamais des mesures radicales s'imposent comme la réduction du temps de travail, la redistribution des richesses et la transition écologique de l'économie** – l'échéance de la COP 21 renforçant l'importance de cette question !

Ce changement de politique ne viendra pas tout seul, par une subite prise de conscience du gouvernement.

**C'est à nous de l'imposer, par la mobilisation. Et cette mobilisation se construit au quotidien, dans nos services et nos entreprises, à partir des**

**réalités vécues par nous et nos collègues.** Ces derniers mois ont été marqués par de nombreuses luttes où les militant-es et organisations de Solidaires ont pris une place importante : AP-HP et l'ensemble du secteur médico-social, commerce, services financiers de La Poste, Otis, dans les transports urbains, etc. montrant que nous refusons de nous résigner.

Alors que certaines organisations syndicales refusent de construire et participer aux mobilisations qui remettent en cause frontalement la politique gouvernementale favorable aux patrons, aux banquiers et aux actionnaires, nous faisons le choix inverse. **La journée de mobilisation interprofessionnelle du 8 octobre, appelée par la CGT, Solidaires et la FSU, sera le premier grand rendez-vous social de la rentrée**, qui ne se déroulera pas dans les salons des ministères mais bien dans la rue.

Cette journée ne doit pas être une « journée sans lendemain » qui servirait juste à exprimer notre légitime colère mais **être pensée et préparée comme une étape dans la reconstruction du rapport de force, indispensable pour imposer une autre politique !** Que ce soit sur ces questions comme sur bien d'autres, telle celle menée actuellement à l'encontre des réfugié-es.

**cOalitiOn 21  
climat**

**www.coalitionclimat21.org  
facebook.com/climat21  
@Climat21**

# MOBILISATIONS (CITOYENNES) POUR LE CLIMAT ET LA JUSTICE SOCIALE

Dans une situation de crise sociale permanente, les changements climatiques peuvent apparaître secondaires et loin des préoccupations immédiates des salarié-es. Il est donc nécessaire d'informer sur les enjeux qui se présentent à l'occasion de la conférence climat de Paris-Le Bourget de décembre et la nécessité de se mobiliser. À la suite de ce dossier de présentation, Solidaires poursuivra son travail d'information et de mobilisation avec deux objectifs : **montrer que le lien indissociable entre crise sociale et crise écologique est un catalyseur propre à dynamiser les luttes sociales ; informer de la diversité des mobilisations à venir et des alternatives déjà à l'œuvre.**

## Solidaires dans la dynamique de la Coalition Climat 21

Début 2014, une 1<sup>re</sup> rencontre à l'initiative du CRID (Centre de Recherche, d'Information et de Développement), ATTAC et le RAC (Réseau Action Climat) a réuni 70 organisations dont Solidaires et mis en avant la nécessité d'une mobilisation d'ampleur à Paris.

La démarche de constitution de la coalition repose sur trois constats : **Éviter de reproduire l'échec de la mobilisation à Copenhague** focalisée sur la nécessité de peser sur les négociations ; **L'effet positif à Varso-**

**vie du départ des organisations de la « société civile »** (ONG, association, syndicats) dénonçant la mainmise des multinationales des énergies fossiles sur les négociations. **Le succès inattendu des manifestations internationales du 21 septembre 2014** à l'occasion du sommet pour le climat à l'ONU : plus de 2500 défilés dans 158 pays de Melbourne à New York en passant par Delhi, Paris, Berlin, Londres.

Aujourd'hui la Coalition Climat 21, c'est son nom, regroupe près de 130 organisations et repose sur

deux piliers qui contribuent : **aux mobilisations pour des actions** ouvertes, festives et déterminées, et **à rassembler un mouvement massif pour la justice climatique au-delà de la CoP21.**

Face aux échecs successifs pour un accord qui soit à la hauteur des défis de la crise climatique, la Coalition Climat 21 se saisit de l'opportunité de la tenue de la COP21 à Paris-Le Bourget pour lancer une dynamique de mobilisations.

## Deux temps forts sont en préparation

**Le 29 novembre, une première journée de manifestation décentralisée dans les grandes villes à travers le monde.** L'objectif : **rappeler aux États que l'urgence climatique impose des décisions à la hauteur des enjeux.**

Pour réussir cette journée, il est essentiel de multiplier les mobilisations en France par tout où cela est possible pour deux raisons : montrer l'implication de la population dans les territoires pour la lutte contre les dérèglements climatiques et tous-tes ne pourront ou ne voudront pas se déplacer jusqu'à Paris. Il est nécessaire de renforcer les groupes de mobilisation locaux déjà lancés (Lille, Aix, Rennes, Lyon, Toulouse, Paris). Là où ils n'existent pas encore, Solidaires doit être à l'initiative de leur création en prenant les contacts locaux avec les organisations membres de la Coalition et notamment Les Amis de la Terre, la Confédération Paysanne, ATTAC, FSU, Greenpeace, CCFD, CRID...

La mobilisation va aller crescendo à partir de la seconde semaine. Pendant le week-end des 5 et 6 décembre

à Montreuil, se tiendra le village mondial des alternatives pour montrer que face au « sentiment d'impuissance que peut provoquer la gravité et l'importance du défi climatique, les solutions existent, qu'elles sont à notre portée, créatrices d'emploi, porteuses d'un monde plus humain, convivial et solidaire » (cf. appel d'Alternatiba Bayonne octobre 2013)

**À partir du 7 décembre, le 104, l'espace culturel du nord-est parisien est renommé, la ZAC, Zone d'Action pour le Climat.** Il sera l'espace principal de convergence ouvert aux militant-e-s comme au grand public avec des AG quotidiennes pour s'informer de l'état des négociations et des mobilisations. Le 104 sera un espace grand ouvert pour tout à chacun-e qui souhaitera une information différente, sur la lutte contre les changements climatiques et les moyens de se mobiliser.

**Le 12 décembre, journée internationale d'action à Paris.** À la clôture de la CoP 21, la mobilisation internationale se focalisera à Paris. Au-delà des résultats

de la conférence climat, l'enjeu sera de montrer à la fois la diversité et la détermination du mouvement pour la justice climatique en délivrant un message clair : **nous sommes uni-es face aux changements climatiques et à ses responsables, multinationales et gouvernements. Notre mouvement ne s'arrêtera pas là !**

La montée des mobilisations du 5 au 12 décembre à Paris, est la période privilégiée pour concentrer l'implication des équipes militantes et des adhérent-es de Solidaires. Elle pourra se traduire par le renfort des départements au fur et à mesure de la semaine jusqu'à la journée du 12 décembre. Cela demande à chaque structure nationale et locale de prévoir une aide en terme de mise à disposition de militant-es pour les besoins d'organisation, de logistique auxquels la Coalition sera confrontée et pour préparer la présence de Solidaires lors du week-end des 5 et 6 et à la journée d'action du 12 décembre.

## La CoP, bref historique des espoirs déçus !

**1988** le 1er Sommet Climat alerte sur les évolutions du climat et crée le Groupe Intergouvernemental des Experts du Climat (GIEC). Il est suivi par le sommet de la Terre à Rio 1992, point de départ des négociations internationales avec la création de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle pose le principe de la responsabilité commune mais différenciée des pays. Les pays industrialisés, responsable de 85% des gaz à effets de serre, ont des obligations particulières.

**Dès 1995**, une Conférence des parties, CoP, où siègent les 195 pays (les parties) inscrits à l'ONU, se tient chaque année en décembre.

**1997** la CoP3 le protocole Kyoto aboutit au 1er traité international pour la réduction de gaz à effet de serre (GES) courant jusqu'en 2012. Son importance politique et juridique est indéniable mais critiquable à plus d'un titre : l'objectif global de réduction de GES est très faible (-5,2% d'ici à 2012). Les pays en développement ne sont soumis à aucun plafond. La responsabilité commune mais différenciée implique d'organiser la solidarité financière et technologique en direction des pays en développement. Celle-ci n'est toujours pas engagée. Les États-Unis pour qui « le mode de vie des américains n'est

pas négociable » (cf Bush père) ont poussé pour mettre en place des mécanismes de flexibilité du traité pour garantir « la compétitivité » de leurs entreprises. En Europe, ils se traduisent par la création du marché carbone. Les États-Unis ont toujours refusé de ratifier le traité. 2 voies de négociations se constituent : une autour avec les pays signataires, une sous l'égide de l'ONU avec tous les pays. Dès lors, les négociations ne sont qu'une longue série d'affrontement entre pays du nord et du sud. Les premiers remettent en cause leur obligation de baisse des GES et les seconds revendiquent leur droit au développement et donc à émettre des GES. Certains pays (USA, Japon, Australie) contestent le principe de responsabilité différenciée et du financement de la solidarité.

**2009** la CoP 15 à Copenhague, préparant l'après Kyoto et présenté comme le sommet de la dernière chance se conclut par un accord sans engagement significatif hormis la création du fonds vert pour le climat, supposé aider financièrement les pays en développement. Le hic, c'est que ce fonds reste vide encore aujourd'hui !

**2011** Durban, étape importante éclairant les enjeux pour Paris. La contrainte juridique du protocole de Kyoto et la double voie de négociation sont abandonnées. Un nouveau cadre de

discussion s'ouvre : Recherche d'un accord global qui engage tous les pays et fixe une échéance, 2015, prise d'effet en 2020 ; 2 groupes de travail se constituent : l'un travaille sur l'avant 2020 et l'autre sur le contenu de l'accord. Les rapports du GIEC et de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie) considèrent cruciales les 10 années qui viennent. Plus les décisions d'actions seront retardées plus il sera difficile d'agir. En effet, les émissions de GES qui avaient jusque-là une croissance linéaire (c'était déjà trop !) sont passées à une croissance exponentielle (l'effet d'accélération). Le temps pour agir se réduit considérablement pour rester dans l'objectif de 2°C max de réchauffement global d'ici la fin du siècle. Enfin, à Durban, les lobbys des énergies fossiles passent clairement dans les négociations, le climat devient un sujet géopolitique et économique.

**2013** à Varsovie, les États s'engagent à élaborer d'ici 2015 un accord basé sur la déclaration volontaire des États pour des objectifs de réduction des émissions de GES d'ici 2030. Varsovie a été aussi marqué par le départ collectif et inédit des organisations de la société civile (ONGs environnementalistes, de solidarité internationale et syndicats) pour protester contre les pressions exercées par les multinationales du secteur des énergies fossiles.

## Vers un échec de la CoP 21 à Paris/Le Bourget ?

La CoP 20 à Lima en 2014 s'est limitée à préparer la CoP 21 en déterminant difficilement les procédures et les cadres des engagements de réduction d'émissions de GES que doivent présenter les États pour 2015.

**La conférence climat s'installera au Bourget du 30 novembre au 11 décembre. À quelques mois de son ouverture, rien de concret n'a avancé sur les axes fondamentaux de l'accord :** sa nature juridique et son périmètre, les modalités de suivi et de contrôle des contributions volontaires de réductions d'émissions de GES, les modalités, le niveau de financement et la part des fonds publics.

**Le dispositif de contribution volontaire devait permettre une évaluation des différentes contributions et inciter chaque pays à aller au-delà de son offre initiale.** Seulement une trentaine de pays ont soumis leur contribution : les États-Unis, le Mexique, la Norvège, la Russie, la Suisse, le Gabon, le Canada, le Liechtenstein, Andorre et l'Union européenne pour les 28 pays qui la composent.

La contribution de l'Union européenne provient du Paquet énergie-climat 2030, arrêté par les 28 chefs

d'États européens en octobre 2014 (40% de réduction d'ici 2030). Elle reste insuffisante au regard de l'effort qui incombe à l'Europe.

Les États-Unis se sont engagés à réduire leurs rejets de GES de 26 à 28% d'ici à 2025 (par rapport à 2005). Rapporté à l'année de référence (1990), cela représente en réalité 13,8 % : Dérisoire. Le Plan Obama, annoncé le 3 août prévoit une réduction de 32% des émissions des centrales de production d'électricité à l'horizon 2030, par rapport aux niveaux de 2005, et 28% d'énergies renouvelables dans la production électrique à même échéance. Alors que les États-Unis reste le premier pollueur par habitant et qu'ils ne veulent pas entendre parler d'accord contraignant, les annonces du plan Obama sont insuffisantes.

La Russie a proposé de baisser ses émissions de GES de 25 à 30 % d'ici à 2030 par rapport à 1990. Petit problème, il s'agit du même objectif que son engagement pour 2020. Le pays qui représente près de 5% des émissions mondiales de GES repousse tout simplement de 5 ans la réalisation de l'objectif.

**La plupart des pays n'ayant pas annoncé leur contribution, la limite de déclaration des contributions a été renvoyée à octobre.** Le décalage du calendrier ne donne pas une dynamique pour peser sur des engagements globaux qui risquent même d'être renvoyés à la CoP 22. Les engagements d'ores et déjà annoncés sont insuffisants pour permettre de rester sous la barre des 2°C de réchauffement climatique, seuil au-delà duquel, les scientifiques prévoient un emballement de la machine climatique.

**Les États seront-ils capables de discuter d'un accord pour la planète, de prendre en considération l'urgence à agir dans l'intérêt collectif des populations alors qu'ils ont montré depuis toutes ces années leur soumission aux lobbys des multinationales ?** Telles sont aujourd'hui les incertitudes qui justifient une mobilisation d'ampleur. Non pas pour faire de ces négociations un enjeu historique comme à Copenhague en 2009, mais pour lancer la dynamique de la société civile qui se poursuivra après la CoP 21 et sortir de la sidération dans laquelle l'ont plongée crise sociale et crise climatique.

**L'actualité de la Coalition est disponible sur le site : [coalitionclimat21.org/fr](http://coalitionclimat21.org/fr) Twitter : #Climate21 – Facebook : [facebook.com/climat21](https://www.facebook.com/climat21)**

# Vivre ensemble !

## 3 questions à :

### PASSEURS D'HOSPITALITÉS

Blog de témoignages militants à Calais, visant à diffuser informations et analyses alternatives de la situation des exilé-es.

#### — De quoi témoigne le blog *Passeurs d'hospitalités* ?

— Depuis que la frontière franco-britannique est entre Calais et Douvres on peut penser qu'il y a des voyageurs bloqués à Calais et empêchés d'entrer au Royaume-Uni, ou refoulés de Douvres à Calais. Mais ça devient un « problème » identifié comme tel dans la deuxième moitié des années 1980, avec une double dimension : ces personnes se retrouvent à la rue ; certaines d'entre elles relèvent du droit d'asile, et sont donc empêchées de déposer leur demande au Royaume-Uni. **Au fil du temps les contrôles aux frontières se déplacent sur le sol français, et les autorités françaises prennent en charge une politique de pression, de violence et de violation des droits qui s'exerce sur les exilé-es aux approches de la frontière.** Si Calais reste le principal lieu de passage des exilé-es, ceux-ci se sont dispersés le long du littoral, de la Bretagne à la Belgique et aux Pays-Bas, et le long des autoroutes qui conduisent à Calais. Les exilé-es passent la frontière principalement caché-es dans ou sous des camions, et s'abritent dans des bâtiments vides ou des campements auto-construits dans les interstices urbains et péri-urbains, à proximité des lieux de passage. Il existe d'autres moyens de passer illégalement la frontière, plus chers et moins visibles.

*Passeurs d'hospitalités* essaye de rendre compte de cette situation, de la rendre intelligible, de déconstruire les discours de propagande, de donner la parole aux exilé-es et aux acteur/trices de terrain, notamment via un audioblog.

#### — Comment s'organisent les solidarités sur le Calaisis ?

— Il y a d'abord toute une solidarité individuelle, de voisinage ou non, qui se traduit par une aide ponctuelle ou suivie, à travers laquelle se tressent parfois des liens personnels. La pres-



photo : XXX

sion qui a suivi la fermeture du centre de Sangatte en 2002 et liée au « délit de solidarité » a tendu à la rendre invisible. Elle acquiert au contraire une visibilité nouvelle depuis un peu plus d'un an, avec des personnes se rendant parfois quotidiennement dans les lieux de vie des exilé-es, parfois en famille, et une place importante des relations nouées avec des individus et des groupes.

**C'est dans les années 1990 que se crée une association centrée sur le soutien aux exilé-es, La Belle Étoile,** et que des organisations plus généralistes coordonnent leur action en leur direction au sein du collectif *C'SUR*. D'autres associations se créent au fil du temps, après la fermeture du centre de Sangatte. Peu à peu s'installe aussi une séparation entre les associations travaillant avec des publics calaisiens et celles impliquées auprès des exilé-es, seul le Secours catholique restant présent sur les deux terrains. Les associations de défense des droits de l'homme se sont étioilées à Calais même. Le mouvement *No Border* est présent de manière continue depuis 2009. On a

ainsi une mosaïque complexe de grosses ONG comme *Médecins du Monde*, de plusieurs générations d'associations locales, de groupes informels et d'initiatives individuelles.

Là où se sont implantés des campements permanents, le long du littoral de Cherbourg à Dunkerque, le long des autoroutes à l'intérieur des terres, à Paris qui sert d'étape sur le parcours vers la frontière britannique, des associations et des collectifs se sont également créés. La plupart sont aujourd'hui regroupés dans la *Plate-forme de Service aux Migrants*.

#### — « Invisibiliser » les exilé-es ou les désigner à l'excès : comment les autorités françaises et britanniques trompent l'opinion publique sur les réalités migratoires à Calais ?

— En mars et avril derniers, les autorités ont regroupé par la menace d'expulsions policières violentes la plupart des exilé-es présent-es dans le Calaisis sur un terrain à 7 km du centre-ville, où ils sont « tolérés ». À proximité, un centre financé par l'État et l'Union européenne propose des services à minima : un repas par jour, des douches, une mise à l'abri d'une partie des femmes et enfants.

Les autorités tentent d'impliquer une partie des associations dans une cogestion de sa politique, tout en refusant le dialogue avec les autres. Éloigné du centre-ville, le nouveau bidonville est juste en contrebas de l'autoroute d'accès au port, par laquelle transitent 10 millions de passagers par an, qui est maintenant longée d'une double clôture coiffée de barbelés. La « misère du monde » et les barrières sensées en protéger les populations sont donc données à voir.

La mise en spectacle du nouveau bidonville cache la persistance d'autres lieux de vie dans le Calaisis, de bivouacs aux approches du Tunnel sous la Manche, de campements ailleurs sur le littoral et à l'intérieur des terres. **Elle dissimule le fait que la plupart des personnes qui s'abritent là sont issues des classes moyennes et ne vivent dans des bidonville que depuis leur arrivée en Europe,** que cette situation est construite par les politiques de non-accueil, que quelques centaines ou milliers de personnes selon les années bloquées à la frontière franco-britannique représente une « masse » ridiculement faible pour ces deux pays de plus de 60 millions d'habitants.

**Enfin la visibilité de la situation humanitaire relègue à l'arrière-plan la répression et les violences policières, la politique de ségrégation dans l'espace urbain, et les expulsions du territoire, ainsi que l'aggravation de la situation sur ces trois plans.**

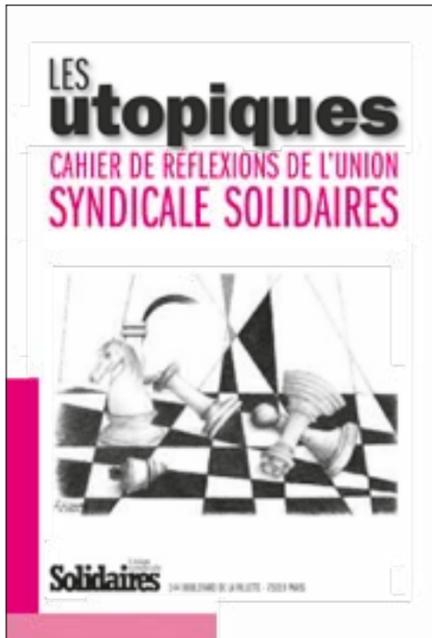
Alors que le ministre de l'intérieur français répète que les exilé-es qui ne demanderaient pas l'asile en France ont « vocation » à être expulsé-es vers leur pays d'origine, une récente réunion d'urgence côté britannique, présidée par David Cameron, concluait notamment : *« Troisièmement, le gouvernement va continuer à collaborer étroitement avec le gouvernement français pour réduire le nombre de migrants à Calais et les incitations à ce qu'ils restent là. Ceci comprend une forte coopération sur les retours, avec un financement britannique et des vols conjoints vers des pays comme le Soudan. »*

[passeursdhospitalites.wordpress.com](http://passeursdhospitalites.wordpress.com)

# utopiques

## Savoir c'est pouvoir !

« Les Utopiques », cahier de réflexions biannuel de Solidaires, ont été lancés fin mai 2015. Cette publication répond à une volonté des structures membres de se doter d'un outil interprofessionnel de réflexion à destination des syndiqué-es. À l'image du développement continu et du projet de transformation social porté par notre Union syndicale, « Les Utopiques » constituent un outil supplémentaire quotidien pour réfléchir, débattre et agir. Une revue qui permet de prendre du recul vis-à-vis de l'actualité militante mais qui nourrit celle-ci.



### Les enjeux de la revue et du stage

La formation syndicale (réflexions, échanges et confrontations des pratiques, etc.) représente un enjeu important pour la construction et le renforcement des équipes militantes notamment sur les lieux de travail.

La revue « Les Utopiques », du même nom que le stage qui a eu lieu cette année pour la 1<sup>re</sup> fois, permet aux militant-es d'avoir accès tous les 6 mois à plusieurs textes et contributions militantes, issues majoritairement de Solidaires. En combinant revue de réflexion et d'échanges, et stage de rencontres et de débats, Solidaires construit plusieurs outils à disposition des équipes militantes. La revue s'intègre également dans la diversité des publications de notre Union syndicale.

Comme évoqué dans le projet initial, ce sont les abonnements individuels qui sont visés prioritairement, afin que la revue puisse réellement être lue par de nombreux militant-es. Certaines structures ont fait le choix d'abonner pour un ou plusieurs n° des équipes d'animation, d'autres ont relayé l'information dans les circulaires internes : même s'il s'agit d'inciter les abonnements individuels, les structures ont un rôle fort à jouer ! Le prix « abordable » (20 euros pour 2 ans, soit 4 n°) est

fait pour privilégier des abonnements individuels. Il faut donc poursuivre l'information auprès et au sein des structures militantes pour faire connaître la revue.

### Un outil à pérenniser

Chaque n° contient plusieurs sujets qui permettent à chaque adhérent-e d'avoir accès à plusieurs thématiques. C'est l'une des richesses des Utopiques, à l'image du premier n° qui abordait : syndicalisme contre le fascisme (avec plusieurs contributions), écologie et environnement, élections professionnelles, droit de grève, Union européenne, internet, représentativité syndicale, droit de propriété et perspectives de socialisation.

Solidaires fait vivre concrètement un syndicalisme alternatif, en se préoccupant de l'ensemble des sujets dans et en dehors de l'entreprise, dans une démarche autogestionnaire. Le n° 2 est en cours de préparation. Pour faire en sorte que d'autres sujets puissent être traités par la suite, il faut pérenniser la revue par des abonnements. Le comité de rédaction peut être sollicité pour des propositions en termes de contributions et de sujets. Ces derniers sont choisis en fonction des remontées, tout en conservant un équilibre quant aux thématiques traitées représentatives des sensibilités de notre Union syndicale.

### Je m'abonne, tu t'abonnes...

Il est tout à fait possible pour les structures de mettre un point à l'ordre du jour de leurs différentes instances pour faire une présentation de la revue. Le Secrétariat national se tient à disposition pour intervenir si elles le souhaitent, et il est possible de demander gratuitement des exemplaires du 1<sup>er</sup> n° afin de le distribuer « en masse » auprès des adhérent-es. Un bulletin d'abonnement et de présentation est joint à cet article.

Dans tous les cas, la publication doit être largement utilisée et être connue dans nos syndicats, mais aussi auprès de nos sympathisant-es : en échangeant analyses et points de vue, en faisant de nos débats des points d'appui pour le rapport de force face au patronat et au gouvernement, nous construisons jour après jour le progrès social pour toutes et tous.

Pour toutes questions, une seule adresse mail [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

## infos solidaires

### 28 septembre : Ouverture publique du nouveau site Solidaires

Après plusieurs mois d'élaboration, la mise en service publique du nouveau site Internet de Solidaires est prévue pour le lundi 28 septembre. Celui-ci sera articulé autour de trois parties : les droits des salarié-es, les mobilisations et campagnes, ce qu'est Solidaires. Il donnera une place et une visibilité accrues aux Solidaires locaux et organisations nationales. Cette ouverture publique s'accompagnera d'une campagne de communication (des autocollants spécifiques seront notamment disponibles). Nous reviendrons en détail sur le contenu du site dans le prochain numéro de ce journal.



Vos droits, vos luttes, votre syndicat...



c'est sur

[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

### Cahier revendicatif Solidaires

Ce cahier revendicatif est issu des travaux de nos derniers congrès. Plusieurs thématiques sont développées à travers différents chapitres : Emploi, Salaires et revenu, Santé et conditions de travail, Protection sociale, Femmes, Discriminations, Politiques publiques et Services publics, Immigration, Écologie.



Il rassemble les revendications discutées et votées dans notre Union syndicale, mais pas nécessairement les réponses à toutes les questions, en particulier aux plus récentes. Il reviendra à nos prochains congrès de travailler avec la méthode du plus grand consensus qui est la nôtre pour progresser encore sur ce que sont nos bases communes.

N'hésitez pas à demander à votre syndicat ou votre Solidaires local ce cahier revendicatif.

### Des marches européennes jusqu'à Bruxelles

Le 30 septembre démarreront des marches partant de l'Etat espagnol en direction de Bruxelles où devraient se tenir diverses manifestations mi-octobre : encerclement du sommet européen le 15, conférence sur les dettes en Europe, journée de lutte contre la pauvreté, camp anti-Tafta et manifestation le 17. Cette initiative, qui cherche à rallier d'autres marches qui pourraient partir d'Italie, de Grèce, d'Allemagne, de Grande Bretagne, passera par la France à partir du 7 octobre. Elles commenceront leur périple par Andorre pour protester contre les paradis fiscaux et entreront en Belgique par le Luxembourg pour la même raison. Entre temps, elles devraient avoir traversé Toulouse, Marseille, Grenoble, Créteil, Paris, Calais, Metz... En France, nous participerons à leur accueil et leur accompagnement et nous serons également présent-es à Bruxelles massivement. Sont investis dans l'accueil en France : AC !, APEIS, Attac, CADTM, Des ponts pas des murs, Fondation Copernic, IPAM, Marches européennes, MNCP, CNT-Solidarité ouvrière, FSU. Le mot d'ordre :

**Oxi! Basta! Enough! Construisons une autre Europe.**

### Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires  
Rédaction : 144 bd de la Vilette  
75 019 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

Directrice de publication :  
Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 S 05397  
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie,  
Montreuil-sous-Bois (93)



Graphisme : Atelier Du Bonjour

Nombre d'abonnements : x 20€

soit la somme de : €

Règlement par chèque à l'ordre de :

Union syndicale Solidaires  
Les utopiques  
144, boulevard de la Vilette  
75019 PARIS

NOM /	PRÉNOM /
ORGANISATION /	
ADRESSE /	
CP /	VILLE /
TÉL /	
COURRIEL /	